REGLEMENT DU JEU « L'INCONNU »

Article 1 : **« L'INCONNU »** est un jeu de sagacité gratuit comportant des Enigmes à résoudre, présentées par le_graal, concepteur de chasses au trésor depuis de nombreuses années. Ce jeu est ouvert à toute personne majeure, quelle que soit sa nationalité, à l'exception des proches et membres de la famille de le_graal. Il s'agit d'identifier ce qu'est **L'INCONNU**, sans besoin même de vous déplacer, car vous pouvez disposer de tous les moyens utiles à sa géolocalisation.

Une carte de France routière Michelin – 721 NATIONAL 2020 – est indispensable pour reporter vos trouvailles. Vous aurez également recours à une seconde carte pour déterminer la zone finale et l'emplacement exact de **L'INCONNU, ce qui n'empêche pas d'avoir recours à une géolocalisation au moyen d'autres repères : géoportail, Google-Earth.**

« L'INCONNU » débute pour le joueur le jour de la publication des Enigmes sur le site **www.chasses-au-tresor.com.**

Publication des ENIGMES et début du jeu : LUNDI 20 avril 2020. Fin de durée du jeu, le 20 avril 2021.

Pour participer à cette chasse, connaître les Enigmes et participer au forum, les intéressés doivent obligatoirement s'inscrire en consultant le site **www.chasses-au-tresor.com** et le forum **www.chasses-au-tresor.club** qui hébergent ce jeu. Voir les règles énonçant une ligne de conduite correcte, respectueuse et conviviale tant vis-à-vis des autres chercheurs que vis-à-vis de l'hébergeur et du concepteur lui-même (règles précisées sur le site).

Le_graal05, en tant que modérateur de ce jeu (avec l'accord de l'administrateur), pourra supprimer tout message portant atteinte à son intégrité morale, tout message insultant ou manquant de correction et de courtoisie à son encontre ou vis-à-vis de l'administrateur ou d'un autre chasseur.

Le_graal est la seule personne à connaître le lieu où se trouve **L'INCONNU** ainsi que la résolution des Enigmes. Il est donc le seul habilité à répondre à des questions relatives à ce Jeu **« L'INCONNU »**, que se poseraient les chercheurs. Ces questions ne pourront être posées que sur le forum consacré à cette chasse, à l'adresse suivante **www.chasses-au-tresor.club**. Le_graal ne répondra donc à aucune question par e-mail, par téléphone, par courrier postal ou par tout moyen de communication autre que l'espace internaute prévu à cet effet dans la rubrique Q-R sur le site ci-dessus. Les réponses de le_graal seront publiques et donc lues par tous les chercheurs inscrits sur ce site, ainsi que les indices complémentaires et les échanges entre chasseurs.

Article 2 : le présent jeu **« L'INCONNU »** comporte TREIZE Enigmes à résoudre présentées dans l'ordre, toutes éditées sur le site ci-dessus.

Article 3 : la personne (ou l'équipe) ayant localisé **L'INCONNU** grâce à ses solutions aux Enigmes, sera réputée inventrice selon les conditions suivantes. Celui ou celle qui l'aura

trouvé et donc identifié, m'enverra par mail une photo de **L'INCONNU**, en me précisant de quoi il s'agit, en même temps que la résolution indispensable et complète de la dernière Enigme.

Article 4 : **L'INCONNU** est situé en France métropilitaine. Il s'agit de l'identifier en le géolocalisant avec précision grâce à la résolution des Enigmes.

Géoportail, Google-Earth, une carte I.G.N., un coup de téléphone à l'O.T. ou à la mairie du coin, pemettent d'affiner les recherches et de connaître la nature de **« L'INCONNU »** et donc de le localiser sans erreurs.

Le chercheur n'a donc pas à se déplacer physiquement sur place, au fil de ses trouvailles et solutions *(surtout en cette période de printemps 2020 de confinement sanitaire du fait du COVID 19, confinement que seul le gouvernement pourra lever. Ne prenez donc pas de risques !)*

Article 5 : comme le stipule l'Article 4, ne vous déplacez pas ! Le_graal décline toute responsabilité si des conséquences étaient constatées, dues aux risques sanitaires de déplacements en périodes de confinement pris par des chercheurs, ou si des déprédations étaient commises par des chercheurs inscrits ou pas à ce jeu, sur des terrains publics ou sur des propriétés privées, ou si des personnes privées ou morales étaient lésées du fait du non-respect des clauses spécifiées ici.

En règle générale, tout préjudice subi par un tiers du fait du non-respect des clauses ci-dessus, engage uniquement leurs auteurs. Ces derniers s'engagent dès leur inscription à ce jeu, à adhérer pleinement au respect des articles prévus dans le présent règlement et à renoncer à toute action à l'encontre de le_graal ou du responsable du site hébergeant **« L'INCONNU »**. Ces derniers ne sauraient être tenus en outre pour responsables si un chercheur venait à avoir un accident corporel ou un accident d'une autre nature sur le site final - d'autant qu'il n'y a pas lieu de se déplacer et donc de ne résoudre cette chasse que depuis son fauteuil - ou lors de ses déplacements liés à ses recherches personnelles déduites de ses propres solutions aux Enigmes, de par le fait de sa propre imprudence, étant entendu que chacun reste responsable de ses propres actes et maître de ses propres allées et venues sur des terrains qu'ils soient publics ou privés.

Article 6 : le présent jeu **« L'INCONNU »** comprend TREIZE Enigmes dictées dans le bon ordre et figurant sur le site. La résolution de ces Enigmes exige d'aller chercher une validation aux bonnes sources, vérifiables en 2020. Sachez que chaque solution d'une Enigme de rang N contient la clef permettant de résoudre l'Enigme de rang N+1 ou les Enigmes suivantes.

Article 7 : Le gain est un tableau réalisé par le_graal en 1989, une peinture à l'huile représentant trois roses sur toile de lin (format F1, 22x16)

Article 8 : toute personne privée ou morale participant à ce jeu est censée avoir pris connaissance des articles 1 à 8 et en avoir accepté les modalités.



le_graal. Avril 2020